

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que le Conseil municipal de cette Commune, dont vous faites partie, est invité à se réunir en **séance ordinaire** dans sa salle habituelle (salle du Conseil municipal)

Le lundi 20 février 2023 à 19H30

Veillez agréer, Madame, Monsieur et cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Maire,
Christian FRISON-ROCHE

ORDRE DU JOUR



- **Foncier / Agriculture/urbanisme**
 - ⇒ Présentation du projet de desserte forestière du secteur du Bersend (ONF)
 - ⇒ Déclarations d'intention d'aliéner
 - ⇒ Approbation de la modification simplifiée N°2 du PLU
 - ⇒ Mise en place d'une servitude de cours commune au Biollay,
 - ⇒ Décision s'agissant du déclassement du chemin du Praz
 - ⇒ Transfert au SMBVA de l'ouvrage de protection contre les inondations du Nant des Carroz
 - ⇒ Echange du terrain limitrophe de l'ancienne trésorerie de Beaufort

- **Finances / Marchés**
 - ⇒ Actualisation du Programme Pluriannuel d'Investissement
 - ⇒ Convention de Délégation de Service Public des remontées mécaniques et du domaine skiable d'Arêches Beaufort : engagement de la procédure de revoyure
 - ⇒ Approbation de la convention à intervenir avec l'Office de tourisme pour 2023
 - ⇒ Subvention complémentaire en faveur de l'Office de tourisme pour l'organisation du concours des maisons fleuries et du 14-Juillet
 - ⇒ Demande de subvention au « fonds vert » pour l'éclairage public

- **Divers**
 - ⇒ Adressage : validation du nom « impasse du Raffour »

- **Comptes-rendus des Commissions et questions diverses**